

CONTACT

AVRIL
2018

Vol 36

No 10

ISSN 0830 0084

FLEURONS DU QUÉBEC

En juillet 2018, St-Anaclet recevra la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Ce sera la 4^e visite des classificateurs. Les fleurons, c'est comme les étoiles dans les hôtels mais pour les aménagements paysagers et l'environnement. Présentement, St-Anaclet a 3 fleurons.

Toute la municipalité est jugée selon 5 domaines : le secteur résidentiel, le secteur commercial et industriel, le secteur institutionnel, le secteur municipal et les initiatives communautaires en environnement. Les 2 derniers secteurs sont ceux qui concernent le conseil municipal par le biais du comité d'embellissement et des employés. Le secteur à valoriser est le secteur commercial et industriel. Nous invitons donc chacun des propriétaires de commerces à faire un petit effort pour améliorer ce secteur. Ensemble, nous pouvons faire la différence et gagner les 20 points qui manquent pour obtenir un 4^e fleuron.

Francis St-Pierre, maire

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N^o 1 YVE ROULEAU
POSTE N^o 2 JEAN-DENIS BERNIER
POSTE N^o 3 SIMON DUBÉ
POSTE N^o 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N^o 5 DAVID LEBLANC
POSTE N^o 6 FRANCIS RODRIGUE

COLLECTE DE BOUTEILLES - SKATEPARC

Les utilisateurs du skateparc désirent ajouter un module pour la prochaine saison au coût de 6 000 \$. Une collecte de bouteilles sera donc organisée le **samedi 14 avril prochain**.

Nous vous invitons fortement à conserver vos canettes et bouteilles pour nous les remettre à cette date. Nous sillonnerons les rues du village à compter de 9 heures. L'an dernier, c'est 1 500 \$ qui a été amassé et nous espérons battre ce montant cette année. Notez que les dons en argent seront aussi acceptés.

Merci de votre générosité.

OFFRE D'EMPLOI

Je m'appelle Arianne Dubé et je gère mon entreprise de peinture depuis tout récemment. Je cherche donc des jeunes pour faire partie de mon équipe de peintres !!

Début de l'emploi: début mai jusqu'à la fin de l'été. Des formations seront données, donc quelques disponibilités devront être trouvées durant le mois d'avril.

Salaire minimum avec possibilité d'augmentation au cours de l'été selon le travail effectué.

Ce qu'il te faut pour ce travail:

- De la motivation
- Un permis de conduire et de préférence un accès à un auto
- Prêt à travailler de grosse journée (40 h/semaine)
- Disponible

Pour postuler, envoie-moi ton CV à l'adresse suivante : arianne.dube@outlook.com et pour plus d'informations, mon cellulaire est le suivant: 418 730-3959

J'ai très hâte de travailler avec toi et avec les autres qui désireront faire le même bon choix que toi en rejoignant mon équipe!

NOUVEAU COMMERCE

Trilou sushi

Madame Anick Blouin 25, rue Principale Est 418 730-3910

Achats groupés des fournitures scolaires

Des prix attractifs



Le groupe d'achat de l'école des Sources via l'OPP s'occupe de commander votre matériel scolaire

Méthode SIMPLE, RAPIDE, ÉCONOMIQUE

Les profits sont réinvestis dans des activités pour les jeunes

Date limite pour commander

Le 31 MAI 2018

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

DES EMPLOIS DISPONIBLES À LA PÉPINIÈRE!

La Pépinière de Sainte-Luce, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole ».

Début d'emploi : Fin-avril Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire 2018 : 20.15 \$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

adresse courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca , ou

adresse postale : 240, rang 2 ouest, Sainte-Luce, G0K 1P0.

Le formulaire « Offre de service abrégé » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418 739-4819 poste 221



UN P'TIT PEU D'URBANISME

Les rapports de voisinage – Extrait du Code civil du Québec

Capsule no. 1 : Droit de clôture

Vous pouvez clore votre terrain en aménageant un mur, un fossé, une haie, une barrière ou toute autre clôture. Vous devez toutefois tenir compte de la situation et de l'usage des lieux. Par exemple, on n'installe pas une clôture « à vaches » dans un quartier résidentiel. Il est évident qu'en cette matière, les règlements municipaux s'appliquent aussi. Vous pouvez choisir la hauteur, la couleur et les matériaux d'un ouvrage de clôture si vous le construisez entièrement sur votre terrain, sans empiéter sur la ligne le séparant de celui de votre voisin. Par ailleurs, si vous et votre voisin décidez de construire un ouvrage de clôture sur la ligne qui sépare vos terrains, vous devrez en partager les frais de construction et d'entretien. De plus, vous devrez choisir ensemble la nature de l'ouvrage, sa hauteur, sa couleur, etc.

Important :

Lorsque vous ne parvenez pas à vous entendre avec votre voisin, vous pouvez, entre autres choses, consulter un conseiller juridique. Vous pouvez aussi présenter une demande au tribunal pour régler votre litige. Dans plusieurs cas, des services de médiation peuvent vous être offerts avec le Centre de justice de proximité de la région avant que votre cause soit entendue.

Sources : Dépliant du Ministère de la Justice sur justice.gouv.qc.ca

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en urbanisme

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, rue Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Tendence Impression

Prochaine parution : Mai 2018

Tombée des articles : 20 avril 2018



CENTRE POLYVALENT
DES AÎNÉS ET AÎNÉES
DE RIMOUSKI-NEIGETTE

PORTES OUVERTES AU PAVILLON L'HÉRITAGE

C'est sous le thème "Vous êtes bien entourés!" que se tiendra le dimanche 29 avril 2018 de 13 h à 16 h, la journée Portes ouvertes du Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA).

Vous êtes donc invités, pour l'occasion, à venir visiter le Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège à St-Anaclet. Bienvenue à tous!

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

2 AVRIL

7 MAI

4 JUIN



- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca

RECYCLAGE

Un tarif réduit pour tester votre eau de puits !



Vous attendez que l'eau de votre puits ait un drôle de goût pour la tester ? Vous pourriez être surpris, même une eau claire, sans saveur peut être contaminée.



Si vous utilisez un puits privé comme source d'eau potable, il est recommandé de faire des tests au moins deux fois par année afin d'en assurer la qualité. Ces tests permettront d'identifier s'il y a des bactéries nocives pour votre santé et si c'est le cas, les actions à prendre pour résoudre le problème.

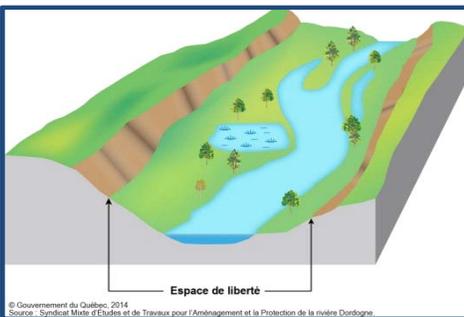
Du 1er mai au 31 mai 2018, venez chercher votre kit d'échantillonnage sur les heures d'ouverture du bureau municipal et profiter d'un tarif réduit (45 \$ + tx au lieu de 60 \$ + tx).

Lorsque vous aurez complété l'échantillonnage, vous devrez retourner le tout à Laboratoire BSL qui se chargera de faire les analyses, de vous transmettre les résultats ainsi que les mesures à mettre en place s'il y a lieu.

Pour plus d'informations, contactez Catherine Denis au 418 724-5154 poste 221 ou à environnement@mrc-rn.ca.

Capsule *Le saviez-vous?*

Le saviez-vous?



L'**espace de liberté** représente l'espace susceptible d'être inondé lors des crues de différentes magnitudes et à l'espace nécessaire au déplacement latéral du lit du cours d'eau, en fonction de la dynamique naturelle d'érosion et de sédimentation.

Devant les nombreux défis relatifs à la dynamique des cours d'eau et dans la perspective d'y trouver des solutions novatrices et intégrées, l'**OBVNEBSL** collabore à une étude, initiée par l'**UQAR** et la **MRC de La Mitis**, afin de valider la faisabilité d'utiliser le concept d'espace de liberté des cours d'eau pour l'aménagement du territoire, le long des **rivières Mitis et Neigette**. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : <http://bit.ly/2a5hmtT>

Défi Anaclous Desjardins



En plus des 3 distances de course à pied, nous vous annonçons l'arrivée du « Trail Univers de la course à pied »! Merci à la boutique La Course à pied de s'associer à nous dans cette belle aventure! Pour ceux et celles qui voudront découvrir le « trail » et pour les initiés qui pourront profiter de ce type de course chez nous, c'est un rendez-vous le 9 juin prochain! Surveillez les prochains détails sur notre page Facebook Le défi anaclous Desjardins

À gauche, Emmanuel Joncas, co-proprétaire de la boutique La course à pied et à droite, Yann Bernier du comité organisateur

MESSAGE DE VOTRE FABRIQUE



La fabrique est heureuse de se doter d'un nouvel outil pour rejoindre ses paroissiens et paroissiennes. Depuis quelques années, nous avons initié un site WEB mais nous n'avons jamais eu les effectifs pour pouvoir le maintenir vivant. A partir de maintenant, même si le site est encore en construction sur plein de sujets vous pouvez commencer à le consulter car il y a quelques onglets qui ont été mis en place dont le Feuillet paroissial du Secteur Vents et Marées.

Pour y accéder, entrez cette adresse : <http://paroissestanacllet.com/>

Bonne lecture et placez-le dans vos favoris afin de le consulter au besoin.

Merci à madame Camille Lévesque et monsieur Jacques Dionne pour leur soutien à ce projet

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de Fabrique

CLUB DE TIR DU BAS ST-LAURENT



L'équipe du Club de tir du BSL tient à féliciter un de ses membres fondateurs, monsieur Marius De Champlain, qui s'est vu attribuer le titre de 53^e personnalité bénévole sportive remise par le club Lions de Rimouski le 11 mars dernier. Soulignons que M. De Champlain s'implique au sein de la communauté anacloise depuis près d'une quarantaine d'années. Pour plus d'informations à propos du club, des activités organisées ou même sur les formations offertes, nous vous invitons à visiter le www.ctbsl.org et la page Facebook du club.

Marc-Antoine L'Heureux,
Club de tir du Bas St-Laurent

- **Cercle de Fermières de Saint-Anaclet** sollicite la présence de ses membres lors de la réunion mensuelle qui aura lieu le 11 avril à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Au programme : retour sur la journée de printemps, déjeuner brunch du 15 avril et pièce pour l'exposition. Votre présence est importante !
Augustine Lavoie 418 723-1519
- **La bibliothèque Roger-Fournier de Saint-Anaclet** vous invite à un meurtre et mystère le mercredi 23 mai 2018 à 19 heures. Inscriptions : Avant le 11 mai 2018. Minimum 8 personnes coût 5 \$. Inscription auprès de Josée Landry 418 722-6852 ou directement à la bibliothèque. Café et collation sucrée seront offerts.
- **Les Jardins communautaires de Lessard** ont quelques jardinets disponibles pour l'été 2018. Appelez au bureau municipal pour plus d'information, 418 723-2816.
- **Cours de peinture avec Deny Cloutier** le 30 avril 2018 à 18 h 30, au Centre communautaire Régis St-Laurent. 40 \$ avec peinture et toile fournies. Cadres disponibles à 30 \$ si désiré. Inscription obligatoire auprès de Réjeanne Fournier 418 724-7471 ou 418 732-9899
- **Le local des jeunes** sera dorénavant ouvert les mercredis et jeudis de 18 h à 22 h.
- Conférence organisée par **l'AFEAS de St-Anaclet** : Comment contrer l'endettement des ménages ? le 17 avril, 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Conférencière invitée Josée Vallée de L'ACEF, conseillère en budget et consommation.



LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 5 mars 2018

Avis de motion est donné que le règlement 474-2018 concernant la gestion contractuelle sera adopté à une prochaine séance. Un projet de règlement est aussi déposé.

Les élus municipaux autorisent la transmission à la MRC Rimouski-Neigette de l'état détaillé des propriétés afin de procéder à la vente pour défaut de paiement des taxes. (Rés. 2018-03-28)

Les élus municipaux décrètent que le mois d'avril est le Mois de la jonquille. (Rés. 2018-03-29)

Les élus municipaux demandent au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention pour les travaux que la municipalité devra exécuter au cours de l'année 2018. Les élus municipaux autorisent également le directeur des travaux publics, monsieur Robin Ruest, ou le directeur général, monsieur Alain Lapière, à signer les permis d'intervention. (Rés. 2018-03-30)

Les élus municipaux félicitent le comité organisateur du 59^e carnaval de Neigette, soit monsieur Jean-François Gagnon et mesdames Caroline Guimond et Isabelle Rodrigue. (Rés. 2018-03-30-A)

Les élus municipaux acceptent la soumission de Deloitte S.E.R.C.R.L. /s.r.l. au montant de 25 869,38 \$ taxes incluses pour les trois prochaines années pour la vérification des livres comptables 2018-2019-2020. (Rés. 2018-03-31)

Les élus municipaux acceptent la soumission d'Écol'eau au montant de 82 903,21 \$ taxes incluses pour les trois prochaines années pour l'opération du poste de chloration et des étangs aérés. (Rés. 2018-03-32)

Les élus municipaux adoptent le règlement 469-2017 concernant la modification du règlement de zonage 428-2014. (Rés. 2018-03-33)

Les élus municipaux nomment messieurs Jacques Proulx et André Dubé à titre de représentants municipaux pour l'OMH de Saint-Anaclet et ce, jusqu'à ce que l'office municipal soit dissous. (Rés. 2018-03-34)

Les élus municipaux approuvent le rapport du service incendie pour l'année 2017, concernant le degré d'avancement de la mise en place du schéma de couverture de risque. (Rés. 2018-03-35)

Les élus municipaux confirment que le numéro de lot 6 031 130 fait partie de l'emprise routière du rang 2 Neigette Est. (Rés. 2018-03-36)

Les élus municipaux informent le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. (Rés. 2018-03-37)

MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Le marché aux puces printanier se tiendra le samedi 5 mai prochain de 9 h à 16 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet.

Il est maintenant le temps pour les gens de St-Anaclet de réserver vos tables au coût de 15 \$ chacune.

Les non-résidents pourront le faire à partir du mercredi 25 avril 2018, date de parution dans le journal l'Avantage.

Les personnes devront apporter leur inventaire le vendredi soir entre 19 h et 21 h. Ils pourront étaler leur marchandise le soir même ou le samedi matin entre 8 h et 9 h.

Les portes ouvriront pour la clientèle à 9 h. Pour info et inscription, communiquez avec Carl au 418 725-5389.



COURS DE GARDIENS AVERTIS

Comme chaque printemps, le Service des loisirs et de la culture organise une formation de gardiens avertis. Pour que celle-ci ait lieu, nous devons avoir un groupe de 12 à 15 jeunes âgés de 11 ans et +.

Cette formation se donnera soit le samedi ou le dimanche de 8 h 30 à 16 h 30 et le coût est de 48 \$. La date sera fixée dès que nous aurons le nombre d'élèves requis.

Pour infos et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-JEUX (5389).

BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER

Le printemps est enfin là, et les nouveautés ne tarderont pas comme les fleurs à bourgeonner à votre bibliothèque municipale.

Dès le 20 avril, il vous sera possible de les emprunter ou d'en faire la réservation. Pour voir la liste complète, rendez vous sur la page Facebook de la Bibliothèque Roger-Fournier ou simplement sur place.

L'heure du conte pour les garderies sera encore offerte cette année (avril à juillet), si certains d'entre vous désirent s'inscrire s.v.p. communiquez avec moi : bibliostanaclet@hotmail.com

Dates à retenir :

3 avril Dévoilement du gagnant de la chasse aux œufs et tirage du prix de participation

5 avril 19 h Réunion générale annuelle de la Bibliothèque Roger-Fournier

17 avril 19 h Film à voir ou à revoir (titre affiché sur la page Facebook quelques jours avant)

21 avril de 13 h à 15 h Lancement du recueil de Claudie Talbot (auteure anacloise)

5 mai (journée) La bibliothèque vendra des livres usagers au Marché aux puces

16 mai 19 h Conférence sur la culture biologique et l'entreprise Jardin Nature

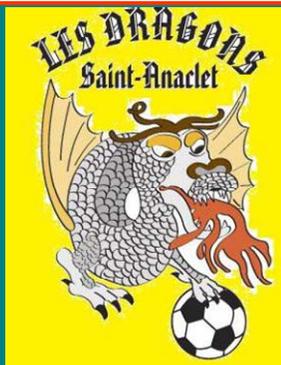
Remerciement spécial

Le comité et moi-même souhaitons remercier l'entreprise **MIRALIS** de Saint-Anaclet qui a fait un don de 3 étagères fabriquées sur mesure pour la bibliothèque, un don équivalent à une valeur d'un peu plus de 1 000 \$. Monsieur Éric Morneau de Miralis et Marc-André Gagné du comité de la bibliothèque sont venus les installer au début mars. Cette donation est en lien direct avec la modernisation que le comité souhaite faire dans le local.

Anne Boucher Beaulieu, responsable de la bibliothèque



SAISON SOCCER 2018 INSCRIPTION



Date : **Les 11 et 12 avril prochain**

Lieu : **Local des jeunes** (Édifice municipal)

Heures : **18 h 30 à 20 h 30**

Pour qui : **Pour tous les jeunes nés en 2014 et avant**

Coûts : **45 \$ Bouts de choux** (jeunes nés entre 2012 et 2014)
La présence des enfants n'est pas obligatoire.

110 \$ Ligue récréative (jeunes nés en 2011 et avant)
La présence des jeunes est obligatoire et les jeunes de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Pour les retardataires : l'inscription sera conditionnelle à la disponibilité de place et des frais de 25 \$ seront exigés.

Pour information, contactez Carl Lavoie (418 725-5389).

PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

Nous vous encourageons fortement à aimer la page facebook de la municipalité afin d'être aux faits rapidement des communiqués concernant un bris sur le réseau, une fermeture de route, une annulation de cours, la fermeture de la patinoire et/ou toute autre chose qui n'était pas prévue. Soyez assuré que nous faisons tout en notre pouvoir pour vous tenir informé dans les meilleurs délais de ces inconvénients.

Veillez noter que le site web de la municipalité a été refait avec un contenu enrichi et un visuel au goût du jour et que nous faisons tout notre possible pour faire les mises à jour nécessaires.

Merci de votre bonne collaboration.

Défi Anaclais Desjardins



Les inscriptions pour le Défi anaclais Desjardins sont maintenant ouvertes!



Cette année, vous avez l'option de vous inscrire en ligne ou encore lors de notre soirée d'inscription en personne le 8 mai prochain!

(plus de détails à venir)

Profitez du prix de préinscription jusqu'au 15 mai prochain

<https://defianaclais2018.eventbrite.ca>

LE PRIX ANSELME GAGNÉ 2018

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL) a décerné le **prix Anselme Gagné 2018** au **Comité pour la protection et la valorisation de la chute Neigette**. Le prix Anselme Gagné vise à souligner annuellement la contribution remarquable d'un individu ou d'une organisation à la protection et à la mise en valeur de la ressource eau, et ce, dans un contexte de développement durable. Le président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné, a félicité le Comité pour la protection et la valorisation de la chute Neigette pour la réception du prix, et a souligné l'importance de ses réalisations pour la protection et la mise en valeur de ce site exceptionnel.



Remise du prix Anselme Gagné 2018 au Comité pour la protection et la valorisation de la chute Neigette.
Sur la photo (de gauche à droite) : Messieurs Simon Tweddell et Roger Joannette, mesdames Josée Ruest et Gwendoline Tommy-Morin, ainsi que monsieur Simon Massé

Le Comité pour la protection et la valorisation de la chute Neigette travaille à planifier le développement du site de la chute Neigette et à mobiliser la population autour de ce projet. L'objectif est de concerter les différents acteurs concernés afin de faire de ce site un lieu de détente et de découverte et un attrait important dans l'offre récréotouristique du Haut-Pays de la Neigette. Le comité est engagé activement dans l'élaboration d'un projet visant la protection et la mise en valeur de ce site exceptionnel. Une subvention du Fonds de développement rural (FDR) permettra de lancer la réalisation de la première phase du plan de mise en valeur du secteur de la chute Neigette en 2018. De par son dynamisme, l'engagement de membres citoyens et organismes, le Comité pour la protection et la valorisation de la chute Neigette est un excellent exemple d'une mobilisation pour la protection de la ressource en eau et pour la mise en valeur du patrimoine naturel au Bas-St-Laurent.